

Bâtiment et Travaux Publics en Haute-Normandie

137 salariés
17,5% de moins de 25 ans
37,2 ans d'âge moyen

Le Constructeur (ou la constructrice) de routes

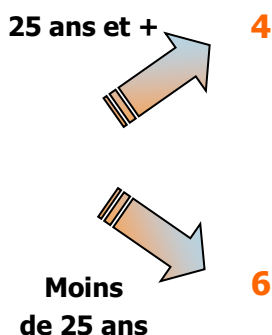
Réalise des routes et autoroutes, voies piétonnes, aérodromes, parkings, pistes cyclables, stades,... Applique divers revêtements (bétons, bitumes, gravillons,...), Pose des éléments de voirie (trottoirs, caniveaux...) Raccorde des réseaux souterrains (eau, gaz, électricité...).

Dans le respect de l'environnement, il crée des ouvrages avec des matériaux toujours plus performants

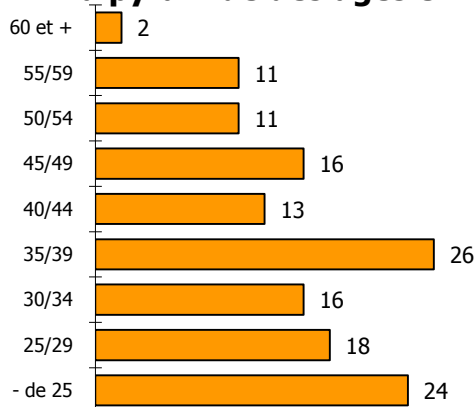
L'emploi salarié aujourd'hui :

137 constructeurs de routes

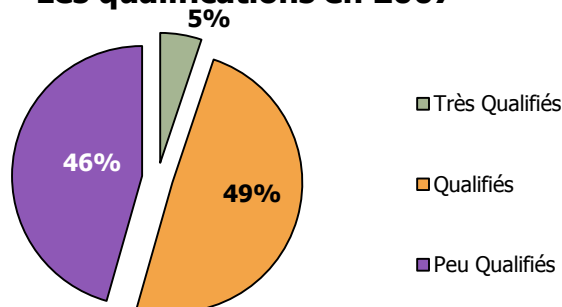
10
Nouveaux Entrants



La pyramide des âges en 2007



Les qualifications en 2007



Le besoin annuel de renouvellement : 5 jeunes qualifiés (2)

Dans un contexte de croissance (1) faible et non assurée, les entreprises souhaitent :

- **maintenir** à 17 % la part des jeunes
- **renforcer** à 69 % les jeunes qualifiés (+15 %) (2) dans leurs effectifs à l'horizon 2012.

Le besoin annuel de renouvellement à l'horizon 2012

en JEUNES 7

Dont jeunes QUALIFIES (2) 5

(1) Scénario établi après enquête auprès d'un échantillon d'entreprises BTP de Haute-Normandie début 2009

(2) qualifiés et très qualifiés

Bâtiment et Travaux Publics en Haute-Normandie

La formation aujourd'hui :

8 jeunes en formation

Les formations initiales
en Haute-Normandie en 2008/2009*(totalité des effectifs en formation)**Non représentées en 2008-20089
en Haute Normandie*

0

Les autres formations des jeunes en
Haute Normandie

2008

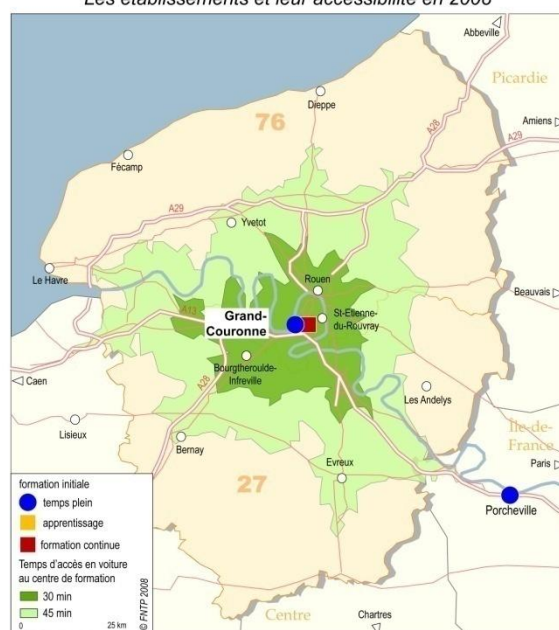
Contrats de professionnalisation

8

Demandeurs d'emploi

0

Source AFPA

Constructeurs de routes
Les établissements et leur accessibilité en 2008

Les jeunes sortants de formation :

aucun diplômé

Jeunes sortants actuellement de
formation vers le marché du travailNon
diplômés

0

Diplômés

0

Ensemble

0

Une relation « emploi formation » à développer

Un besoin de 5 jeunes qualifiés pour aucun jeune diplômé probable.

L'ouverture du CAP constructeurs de routes en 2009 et une orientation plus qualifiante des contrats de professionnalisation, devrait constituer une première réponse.

Besoin
Non Couvert